L'actu des Représentants du Personnel Siège

Août 2020

Retour de vacances, la reprise de la pandémie change sensiblement la donne. « La norme, c'est la présence » annoncée par la présidente Delphine Ernotte début juillet n'était plus tenable. Le télétravail est à nouveau la règle (communiqué du 28 août).

Une prolongation du travail à la maison, imposée par la situation sanitaire, qui doit permettre de limiter la fréquentation des transports en commun et les risques de contaminations entre salariés au siège, mais on est très loin du télétravail choisi. Certains apprécient alors que d'autres vivent très mal leur isolement, la rupture avec leurs collègues et des conditions de travail à la maison parfois pénibles.

Si certaines directions, peuvent rester massivement en télétravail, ce n'est pas possible pour tous les secteurs d'activité. Les rédactions, la fabrication des JT et des émissions, les régies, la sécurité et l'entretien ont un taux de présence sur site plus élevé, parfois proche de la normale, et sont par conséquent plus exposés aux risques de contaminations. D'où l'importance du respect du nouveau protocole sanitaire.

Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise ➠

Nouveau protocole national ➠

Reste la question de l'organisation et du partage de son temps de travail. L'alternance présence sur site / travail à son domicile est organisée par les chefs de service, en fonction de la nature de l'activité. En cas de difficulté, n'hésitez pas à demander la médiation de vos représentants du personnel et délégués syndicaux.

Léger rebond de l'épidémie

Selon la communication interne du 27 août, il y avait au siège 8 cas diagnostiqués covid et 6 salariés en quarantaine. Un rebond qui impose de respecter les mesures barrières et le port systématique du masque y compris dans les open-spaces.

Tests de dépistage

Alors que le port du masque et le dépistage massif sont 2 facteurs permettant de contenir la propagation de l'épidémie, il est toujours aussi compliqué de réaliser un test, surtout à Paris où il faut faire la queue pendant plusieurs heures. La direction indique qu'aucun test ne sera réalisé au cabinet médical, les personnes symptomatiques ou contacts peuvent être orientés vers un test virologique PCR.

Les campagnes de dépistage en entreprise ne sont pas autorisées par le gouvernement, mais compte tenu de son rôle d'opérateur d'importance vitale, les représentants du personnel CGT estiment que France Télévisions devrait faciliter l'accès aux tests de dépistage pour ses salariés

demandeurs, et en toute confidentialité. C'est ce que font plusieurs entreprises qui ont passé un accord avec des laboratoires spécialisés

Covid 19, légèreté dans l'application du protocole assoupli

Un technicien des régies a été déclaré positif au covid au mois d'août. Pourtant aucune mesure (quatorzaine, éloignement, tests…) n'a été prise pour les collègues qui ont travaillé avec lui les jours précédents.

La direction affirme que le protocole a été assoupli (sans en avoir informé les élus). Désormais, la mise en quatorzaine des personnes qui ont côtoyé le salarié testé positif, n'est plus systématique. L'encadrement procède à une enquête et si elle constate que les gestes barrière ont bien été respectés, la mise en quarantaine et les tests ne sont pas demandés.

Sauf que sur le terrain, personne n'a eu écho de cette enquête. Il en est de même à France Info où un chef d'édition, connu pour positionner son masque sous le nez voire sous le menton, a été testé positif. Les techniciens de la régie France Info qu'il avait côtoyés n'ont pourtant pas été consultés et tout le monde a continué à travailler comme si de rien n'était. Il a même été précisé aux techniciens qu'il n'était pas nécessaire pour eux de se faire dépister, une recommandation pour le moins contestable vu le contexte sanitaire.

Droit de retrait

Si vous constatez que les mesures édictées par le gouvernement ne sont pas respectées sur votre lieu de travail (port du masque non respecté dans votre entourage, mesures barrières, hygiène) et que votre santé peut se trouver menacée, vous avez le droit de quitter les lieux pour vous mettre en sécurité

Dans quelles conditions l'exercer ➠

Masques

Masques pour les équipes de reportage, gel et lingettes, les stocks et l'approvisionnement sont suffisants affirme le directeur de la DRM…. Les lingettes seront fournies sous forme de pochettes individuelles.

Obligatoire

C'est le grand changement dans les décisions gouvernementales du 31 août. La règle est que port du masque est désormais obligatoire à son poste de travail dans les open-space et bureaux partagés, ainsi que lors des déplacements.

« Les séparations en plexi sont des éléments barrières supplémentaires qui ne dispensent en aucun cas du port du masque » confirme la DRH.

Restaurant d'entreprise

Le taux de présence au siège est aussi contraint par la capacité d'accueil du restaurant d'entreprise, réduite de moitié. Depuis la rentrée cette capacité a été augmentée, passant de 160 places à 255, ce qui permettra de porter le nombre de couverts à environ 600/700 contre 1 300 à 1 400 en temps normal. L'organisation prévoit 2 personnes maxi par table et en quinconce.

Le restaurant est ouvert de 11 heures

30 et 14 heures 30 (15 heures 30 pendant la durée du Tour de France, pour les équipes des sports).

Rédactions France 2/ France 3

La page du télétravail semble tournée, *« un peu de télétravail sera maintenu pour la médiathèque et l'infographie, nous souhaitons que les gens passent une grande partie de leur temps de travail au siège »* a annoncé le directeur des reportages et moyens.

Position peut être un peu excessive compte tenu de la situation sanitaire. L'expérience a montré que très rapidement diverses formes de télétravail ont pu être mise en place, tout en permettant la continuité de l'activité.

Médiathèque

Le télétravail a été ramené à 1 à 2 jours par semaine par personne, la présence sur site est privilégiée.

Quotidiennement, 2 documentalistes sur 3 sont présents au siège soit une douzaine de personnes sur 19.

Infographie

On constate un retour important des infographistes, surtout côté France 2 La post-production est elle présente. Télétravail pour 1/3 du service en moyenne chaque jour, soit entre 10 à 12 personnes sur 17 présents. La situation pourrait évoluer dans les jours qui viennent.

Monteurs

A une exception près, tous les monteurs sont de retour au siège. Plus de télétravail. Changement en ce qui concerne le port du masque : suite aux consignes du gouvernement, il est obligatoire et en permanence, même avec la cloison en plexi.

Inconscience et mauvaises habitudes

Jusqu'à 3 chefs en salle de montage pour « superviser » la fabrication d'un sujet par un journaliste. Même masqués ça fait tout de même pas mal de monde à touche-touche… loin de la distanciation physique d'au moins un mètre ….

On comprend mieux pourquoi on a fait revenir tous les monteurs, c'est plus facile ainsi de garder le contrôle sur les sujets et les journalistes.

Les motards de presse

Pas d'évolution. Pour des raisons de proximité, les motards ne peuvent plus transporter de personnes (rédacteurs, JRI...) depuis le début de la pandémie. Des solutions sont à l'étude avec la DSQVT et les médecins du travail : casque intégral, charlotte, pulvérisateur désinfectant… mais pas de calendrier pour un retour à une situation normale.

De plus, pour limiter la présence sur site, compte tenu de l'exiguïté de leur local de permanence, certains motards continueront d'être basés à leur domicile pour les départs.

Retour partiel de la rédaction France Info numérique

En télétravail à 100% depuis le 13 mars, avec quelques retours ponctuels au cours de l'été, la situation à la rédaction de francetvinfo.fr va évoluer : retour des journalistes du desk, en charge de l'actu chaude de 6 heures à minuit. 7 personnes par

roulement, en fonction des vacations (6 heures-midi, 12-18 et 18-24). Célia Mériguet précise que pour respecter la distanciation ils seront répartis en quinconce sur l'ensemble du plateau, un poste de travail sur deux étant condamné. Des claviers et souris seront attribués aux journalistes se succédant sur un même poste.

Compte tenu de la diminution de l'espace disponible, la capacité d'accueil de la rédaction ayant été réduite à 22 postes de travail maximum. Les autres journalistes restent en télétravail, avec des retours ponctuels pour certaines réunions. Présence au siège un jour par semaine pour l'assistante et quelques journalistes (data journalistes, vrai ou fake, motion designer et community manager). Les réunions de service et conférences de rédaction continuent en visio-conférences, des webcams seront installées à la rédaction pour faciliter la communication avec les autres journalistes en télétravail.

France Info Culture et FI Afrique

Poursuite du télétravail à 50 % par rotation, avec la moitié des effectifs seulement présents en même temps à la rédaction.

France Info canal 27

Sur le plan sanitaire, le nouveau directeur de France info, Laurent Guimier assure que la présence allégée dans l'atrium et le port du masque permettent de respecter le protocole sanitaire et la jauge maximum.

En ces jours de rentrée, on note tout de même une présence plus fournie qui rend difficile le respect d'un mètre de distance entre deux deskeurs ou chargés d'éditions. L'installation de parois de plexi entre les postes de travail est en revanche comme l'arlésienne. Promises pour avril et mai, elles ne sont toujours pas installées.

Sur le plateau des JT (le bocal) des parois amovibles en plexi amovibles peuvent être installées entre invités, contributeurs et présentateur, dès qu'il y a plus de 2 personnes autour de la table. Compte tenu de la fréquentation importante du studio JT et de la banquette par des invités, une prestation dédiée, avec 2 vacations, a été obtenue pour nettoyer et désinfecter les lieux de 7 heures du matin à minuit.

A France Info, on a les moyens

Pour sa rentrée, France Info aurait enfin trouvé des moyens à la hauteur de ses ambitions. Pas pour recruter des deskeurs et des chargés d'édition qui font tant défaut, pas pour alléger les cadences et améliorer les conditions de travail, pas pour créer une salle de repos ou pour en finir avec le plateau-décor…

Alors que les CDD et les intégrations en CDI se font systématiquement payer très en dessous des salaires médian, Laurent Guimier, le nouveau directeur de France Info, vient d'annoncer 4 recrutements extérieurs de poids pour rejoindre le vivier des rédacteurs en chef ou pour présenter et animer de nouvelles chroniques et émissions comme « L'info s'éclaire » entre 9h30 et 10h30 par Axel de Tarlé ex-Europe 1 ou « Votre instant politique » de 19h15 à 20h présenté par David Delos, ex-BFM.

Laurent Guimier a aussi annoncé la reprise des négociations avec les syndicats, dans le cadre d'une saisine, sur les conditions de travail et l'emploi. On verra alors le magicien à l'œuvre et s'il est aussi efficace pour améliorer le quotidien de ceux qui ont construit

France Info au cours de ces 4 années.

France Info, la télé c'est un peu comme la radio

Grande oubliée de cette rentrée du canal 27, l'image.De nouvelles émissions, débats, causeries, experts mais pas un mot sur la place du reportage et de l'image à l'antenne, comme si cela était secondaire, alors que la chaîne est désormais diffusée en HD.

En présentant la nouvelle grille des programmes de la chaîne d'information, Laurent Guimier déclare se fixer un double objectif : « *Augmenter la durée d'écoute de la chaîne* » qu'il juge trop faible, « *quand le public arrive sur la chaîne, il faut qu'il y reste plus longtemps* ».

Quant aux *« premières décisions structurelles »* dont l'annonce était promise pour la fin août, pschitt ! Pareil pour la *« clarification du projet éditorial »* et les relations avec les services des autres rédactions. Il ressort tout de même l'intention de faire « un pas, de côté » vers l'info en continu ou tout-info.

Où est Alexandre ?

Deuxième directeur de France Info en 4 ans avant d'être remplace par Laurent Guimier le 15 juin, on ne sait toujours rien de la situation d'Alexandre Kara. Ce qui est certain, c'est qu'il n'est pas *« directeur chargé des contenus politiques »* comme annoncé (à tort ?) par le Figaro.

Syndrome du « priorité au direct

Cet été, une équipe en tournage au Havre sur une prise d'otages a failli une nouvelle fois être victime du syndrome du « priorité au direct ». Alors qu'il sait la sortie et la reddition du preneur d'otages imminente, le JRI envoyé sur place se voit intimé l'ordre de bouger de sa planque pour se mettre en position de direct pour le rédacteur de la chaîne info !

Heureusement, le Journaliste Reporteur d'Images n'écoute que son flair. Il ne bouge pas et laisse s'écouler quelques minutes, ce qui lui permet de NE PAS RATER l'image du jour, qu'il n'aurait pas eu s'il avait obéi aux injonctions.

Pour Christophe Tortora, directeur de la rédaction, « cet ordre était une erreur et une dérive comme il peut s'en passer au mois d'août » (sous-entendu quand les vrais chefs sont en vacances, ndlr). Il reprécise les règles : « Le JRI enregistre, ou diffuse en direct, un plateau de situation en arrivant, puis se consacre au reportage. Si France Info demande un duplex tous les quarts d'heures, il faut envoyer une personne supplémentaire ». A voir si la prochaine fois ce rappel est suffisant.

Rappel : JRI et OPV sont deux métiers proches, mais différents : A la question de savoir si un JRI peut refuser de filmer un duplex en direct, la réponse est oui, « on est très souple là-dessus » précise le directeur de la rédaction.

Chacun à sa place

Christophe Tortora a annoncé la reprise des conférences différenciées côté France 2 et côté France 3… *« Un bilan sera dressé le 25 octobre pour voir si cette organisation est tenable en fonction de l'épidémie et des moyens humains ».*

Conférences séparées, mais pas sans filet. Précédées à 8 heures ¼ pré-

conférence commune de cadrage en présence d'un directeur adjoint de l'info, des rédacteurs en chef du 12/13 et du 13 heures + France Info pour les éditions du matin et à 9 heures ¼ pour les éditions du soir

« L'idée n'est pas de se copier et de faire la même chose, mais d'avoir des éditions différenciées dans le respect des cahiers des charges » a précisé le directeur des rédactions. *« Ça ne sert à rien que le 19/20 aille sur le terrain de la Russie ou du Nicaragua ou de l'étranger quand son cahier des charges l'emmène plus à Vaison la Romaine ou à Vesoul ».* Retour en France, merci pour ces précisions !

Les JRI fulminent

Très souvent ils ne sont pas cités par les présentateurs des JT. Non, ce n'est pas le rédacteur qui a tourné les images mais bien un journaliste reporteur d'images… sans nom.

Un oubli, un bug, une négligence ? En tout cas, ça énerve. Le directeur de la rédaction s'est engagé à faire une « piqûre de rappel » aux présentateurs.

Maudit CONCUR

Dans les rédactions on n'en peut plus de CONCUR qui bug sans cesse et bouffe un temps énorme. Aux programmes c'est pareil. Il est très compliqué de se faire rembourser ses notes. D'abord parce que les équipes partent en tournage alors que la mission CONCUR n'est pas forcément ouverte sur l'application. Ensuite parce que personne ne semble vraiment maîtriser l'usage du logiciel. Il faut conserver les justificatifs, et trouver la personne en mesure d'expliquer comment l'application fonctionne. Une formation s'impose, mais il n'est pas certain que ça suffise. A la rédaction, les JRI demandent qu'une permanence hebdo soit organisée avec le service des missions pour régler les problèmes insolubles.

Sanctions à la direction des Sports

Trois licenciements et un blâme pour harcèlement sexiste, on l'a appris cet été par la presse. FTV n'a pas communiqué par souci de ne pas surexposer les journalistes sanctionnés et de *«ne pas jeter leurs noms en pâture ».* Cela n'a pas empêché les fuites.

La direction des Sports confirme que les sanctions ont été longuement pesées en fonction des *« témoignages accablants recueillis par les enquêteurs du cabinet Interstys ».* Une dizaine d'autres journalistes ont été sérieusement « recadrés » pour leurs comportements.

Des formations obligatoires vont être organisées et tout un ensemble de mesures sont annoncées pour transformer les comportements sexistes intolérables envers les femmes.

Tension à la Fabrique

Le service éclairage est en suractivité en cette période de fin de congés, les élus alertent sur ce surmenage et craignent des arrêts maladie. La direction indique que la production est fluctuante, les demandes des producteurs se font souvent à la dernière minute en cette période de covid.

Le Tour de France programmé sur le plateau E n'a été décidé que le 18 août. Les électriciens des cars ne sont

pas formés aux installations des plateaux du siège et ne peuvent donc prêter main forte à leurs collègues. Avec l'augmentation des prestations de la filière au siège, il devient urgent d'organiser ces formations.

Tout le monde déteste Planif

A la Fabrique l'affichage des plannings au niveau zéro est inexistant depuis bien longtemps alors que c'est une obligation. Le logiciel planif a doublé le nombre de feuille du planning en augmentant le nombre de lignes (beaucoup d'informations sont d'ailleurs inutiles ou superflues). De ce fait les panneaux d'affichage en place ne sont plus suffisants… 3 nouveaux panneaux ont été commandés, le planning devrait être affiché à nouveau d'ici 15 jours. À terme, il y aura une borne informatique à disposition pour consultation.

Dans les rédactions c'est pareil ! Sur son ordinateur, on ne peut consulter que sa ligne, pas de vue d'ensemble sur le service. Les tableaux de service ne sont pas affichés, ce qui place FTV en infraction au code du travail.

Une adresse mail FTV pour les précaires

Depuis la mise en place de la plateforme OOVIIZ, les plannings ne sont plus envoyés par mail aux intermittents qui ne disposent pas d'adresse mail professionnelle. La direction ne souhaitant plus communiquer sur les adresses mail personnelles. Dorénavant les intermittents pourront bénéficier d'une adresse mail professionnelle afin de recevoir le planning.

Prime covid

La présidente a décidé d'attribuer une prime pour récompenser les salariés qui se sont mobilisés pendant la crise sanitaire et qui ont permis d'assurer la continuité du service public. Mais sur quels critères, pour quel montant ? Prime identique pour tous ou différenciée ? C'est l'opacité la plus totale, la DRH s'est refusée à communiquer sur les modalités de répartition de l'enveloppe de 3 millions d'Euros. *« L'attribution des primes est laissée à l'appréciation des managers »* précise la RDH.

L'exemple de 2019 ne peut que conforter nos doutes. L'année dernière, 1,3 millions d'euros ont permis de verser un peu plus d'un millier de primes…. pour des montants allant de 150 € à 6 000 €.

En fait, la prime covid est une aubaine pour la direction qui cherche depuis des années à développer le système de primes et bonus au détriment des augmentations générale comme des mesures individuelles. D'ailleurs la prime covid est financée par une ponction sur les mesures individuelles 2019 dont l'enveloppe a été réduite d'1/3. Une augmentation, on la garde, une prime on ne la touche qu'une fois.

Mesures salariales 2020

Avec l'amputation d'1/3 du budget mesures individuelles, on se retrouve dans une situation similaire à celle de 2019 : une enveloppe de 3,7 millions d'euros permettant d'attribuer une mesure pour trois salariés. Taux moyen, un peu moins de 3% du salaire de base, avec une mesure minimum carrément punitive fixée à 614 € brut (environ 40€ net/mois) qui entérine une baisse réelle du salaire.

Rappel : Les mesures individuelles au choix, sont automatiques à 3 ans et 4 ans, sauf si le N+1 s'y oppose et

justifie son refus. A 5 ans, la mesure est automatique, mais elle peut se limiter au minimum mentionné ci-dessus.

Comités salaires et augmentations

Vous avez jusqu'au 11 septembre pour remplir le formulaire dans monkioque. Pratiquement, allez à la rubrique « Mes données personnelles » et tout en bas de la page « Autorisation Comité Suivi des salaires 2020 », cochez OUI, puis déroulez la page pour cocher les 2 cases (attention à bien cocher les 2 cases) pour demander l'examen de votre situation personnelle par les comités locaux réunissant direction et représentants du personnel.

Sans votre autorisation, les comités des salaires n'auront aucune information pour examiner votre situation salariale et défendre votre cas si vous avez été trop souvent oubliés ou si vous êtes en situation de disparité salariale.

Cochez les cases aussi si vous ne demandez rien, si vous vous estimez bien payés ! Plus les délégués du personnel auront d'informations, plus ils pourront comparer les situations les unes aux autres, et faire remonter ceux qui sont injustement traités.

Les infos sur la procédure sont ici ➠

Sanitaires dégradés au niveau 0

Suite aux travaux effectués dans certaines toilettes au niveau 0, celles-ci sont devenues très étroites créant de l'inconfort alors que les sanitaires dans ce secteur souffrent déjà de vétusté et d'un nettoyage insuffisant. La direction n'est pas au courant de ce problème, elle va se renseigner. Des Travaux pour le 2ème bloc sanitaire sont prévus d'ici la fin de l'année.

La climatisation inquiète

Certains considèrent la clim comme un vecteur du virus et les salariés souhaiteraient savoir quelles mesures ont été prises pour protéger leur santé. La question se pose surtout pour les personnes qui travaillent de manière continue au sous-sol pour les studios.

Ils ne comprennent pas pourquoi, aucune communication n'existe concernant l'entretien de la climatisation, alors que c'est le cas pour d'autres outils comme l'ascenseur ou encore les toilettes. La direction se veut rassurante, elle précise que les filtres ont été changés fin juillet et que l'apport d'air se fait à 100% en air neuf sans recyclage

Paris, le 3 septembre 2020

Vos Représentant-e-s de Proximité CGT

Gestion d'Entreprise, Immobilier et Moyens Généraux : **Véronique PAILLE-VECCHIA**

Programmes, Communication, Marketing, Études : **Sophie PIGNAL**

Production, Fabrication, Technologies : **Éric LAUMONIER**

Information et Sports : **Claude GUENEAU** & **Georges PINOL**

Vous pouvez aussi nous contacter à : cgt.siege@francetv.fr ou snj-cgtftv@francetv.fr